

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
Séance du 16 novembre 2020

DATE DE LA CONVOCATION

06 Novembre 2020

Nombre de conseillers en exercice :

36 Titulaires et 7 Suppléants

Titulaires présents : 30

Suppléants votants : 0

Pouvoirs : 5

Total votants : 35

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 novembre 2020

L'an deux mil vingt

Et le 16 novembre à 18h30

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Gilles CLEMENT**, Président de la Communauté de Communes.

Membres Titulaires présents :

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Hélène PAILLOUX, Jean-Luc VINGERDER (Bracieux), André JOLY (Chambord), Claudette SORIN (Crouy-sur-Cosson), Claire CAILLON, Jean-Luc DAUTREMÉPUI, Nathalie SAULZET (Huisseau-sur-Cosson), Anne-Marie THOMAS (La Ferté-Saint-Cyr), Patricia HANNON (Maslives), Nathalie BINVAULT, Gilles CLEMENT, José COELHO, Danièle DEBOUT, Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Gérard CHAUVEAU, Fabienne GENDRIER (Montlivault), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC, Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray), Mireille BIZERAY, Didier HEITZ (Saint-Dyé-sur-Loire), Stéphane FRIAUD, Elisabeth GUIBERTEAU, Jacky HERNANDEZ, Christian LALLERON, Michel LAURENT (Saint-Laurent-Nouan), Christophe HENRY (Thoury), Patrice DUCHET, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne).

Membres Suppléants présents à voix délibérative :

Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :

Joël DEBUIGNE a donné pouvoir à Claire CAILLON (Huisseau-sur-Cosson),
Christine SOUCHET a donné pouvoir à Jacky HERNANDEZ (Saint-Laurent-Nouan),
Valérie LODI (Saint-Laurent-Nouan) a donné pouvoir à Christophe HENRY (Thoury),
Judith DUPLESSY a donné pouvoir à Laurent ALLANIC (Saint-Claude-de-Diray),
Dimitri BRUNEAU a donné pouvoir à Anne-Marie THOMAS (La Ferté-Saint-Cyr).

Membres Titulaires absents ou excusés :-

Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne).

Membres Suppléants présents sans voix délibérative :-

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Madame Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord) a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 041-149-2020

Objet : Autorisation à donner au Président pour signer le marché de fourniture et pose d'équipements pour la création d'aires de repos et de services à destination des cyclotouristes

Monsieur Didier HEITZ, Vice-président en charge des aménagements et infrastructures, informe que la Communauté de communes du Grand Chambord a lancé une consultation pour la fourniture et la pose d'équipements pour la création d'aires de services à destination des cyclotouristes sur plusieurs communes du territoire.

Compte tenu de la valeur estimée du marché, il a été choisi de passer un marché formalisé selon la procédure de l'appel d'offre ouvert.

La consultation est allotie comme suit :

- Lot n°1 : Fourniture et pose de toilettes automatiques et fontaines à eau ;
- Lot n°2 : Fourniture et pose d'équipements vélo et mobilier urbain.

Monsieur Didier HEITZ, procède à la lecture de la décision de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) qui s'est réunie le mercredi 4 novembre 2020 pour attribuer le marché.

Deux candidats ont transmis une offre pour ce marché :

- MPS TOILETTES AUTOMATIQUES (pour le lot n°1)
- DERICHEBOURG SNG (pour le lot n°2)

Monsieur Didier HEITZ indique que :

- pour le lot n°1, l'entreprise MPS TOILETTES AUTOMATIQUES est classée 1^{ère} pour un montant de 248 170,00 € HT correspondant à l'offre variante n°1;
- pour le lot n°2, l'entreprise DERICHEBOURG SNG .est classée 1^{ère} pour un montant de 25 315,34 € HT correspondant à l'offre de base.

Compte tenu de ces éléments et de la décision de la CAO, Monsieur le Vice-président demande aux membres du Conseil communautaire de bien vouloir autoriser Monsieur le Président à :

- Signer le marché correspondant au lot n°1 avec l'entreprise MPS TOILETTES AUTOMATIQUES pour un montant total de 248 170,00 € HT correspondant à l'offre variante n°1 ;
- Signer le marché correspondant au lot n°2 avec l'entreprise DERICHEBOURG SNG pour un montant total de 25 315,34 € HT correspondant à l'offre de base ;
- Signer toutes pièces relatives à cette affaire et prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer le marché correspondant au lot n°1 avec l'entreprise MPS TOILETTES AUTOMATIQUES pour un montant total de 248 170,00 € HT correspondant à l'offre variante n°1 ;**
- **AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer le marché correspondant au lot n°2 avec l'entreprise DERICHEBOURG SNG pour un montant total de 25 315,34 € HT correspondant à l'offre de base ;**
- **AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer toutes les pièces relatives à cette affaire et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Extrait certifié conforme.

Le Président :



Gilles CLEMENT